

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-UE : lancement du dialogue politique normalisé

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Au terme du dialogue politique intensifié bouclé le 15 décembre dernier, le gouvernement et l'Union européenne (UE) ont entamé, hier, au ministère des Affaires étrangères, une autre phase de leurs échanges avec le lancement du dialogue politique normalisé et régulier. Lequel devra permettre aux représentants des deux parties de s'atteler à la mise en œuvre des points d'accord retenus, à l'issue du dialogue politique intensifié. Notamment la problématique des droits de l'Homme et de la coopération bilatérale.

De fait, hier, en présence des ministres d'État à l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, aux Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, à la Communication, Edgard-Anicet Mboumbou Miyakou, à la Défense nationale, Rose Christiane Ossouka Raponda, des ministres des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Denise Mekam'ne Edzidzie-Taty, de la Justice garde des Sceaux, Erlyne Antonella Ndembet-Damas, l'ambassadeur de l'UE au Gabon, Rosario Bento Pais, assistée des représentants des pays membres de cette organisation, a procédé à la présentation du "Projet d'appui à

la promotion et protection des droits de l'Homme au Gabon (PAPPH)".

D'une durée de dix-huit mois, le PAPPH vise, entre autres, à contribuer à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs étatiques que sont la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) et la direction générale des droits de l'Homme, en vue de l'accomplissement de leurs mandats conformément aux dispositions légales en vigueur et aux standards internationaux. Tout en renforçant les capacités de la société civile et des médias dans la lutte contre l'impunité des violations des droits de l'Homme ainsi que le suivi et la documentation des cas de violation des droits de l'Homme. Et en procédant à la mise en œuvre d'un cadre de coordination et de coopération

Au bout du compte, le PAPPH devra contribuer à l'amélioration de la gouvernance au Gabon.

entre ces acteurs étatiques et non étatiques. Au bout du compte, le PAPPH devra contribuer à l'amélioration de la gouvernance au Gabon, examinée sur la base du 16e Objectif du développement durable (ODD) qui met l'accent sur l'accès à la



Phase du lancement politique normalisé Gabon-UE.

justice pour tous dans le respect de l'État de droit, etc.

Le dialogue politique normalisé se poursuit au niveau ministériel,

avant la phase des experts.

Communication du ministère de l'Intérieur

Le vendredi 31 janvier 2020, la Confédération Syndicale Dynamique Unitaire a saisi les services du ministère de l'Intérieur à l'effet d'organiser des marches simultanées le 5 février 2020 de 8h à 16h dans les communes de Libreville, Owendo et Akanda. Alors que le Gouvernement de la République s'est déjà engagé dans les négociations avec les centrales syndicales dans l'optique de trouver des solutions aux problèmes posés par les travailleurs, toute autre action parallèle à cette initiative s'avère de facto inopportune, surtout lorsque le dessein poursuivi vise manifestement à troubler l'ordre public.

Pour rappel, le ministre de l'Intérieur avait autorisé, après saisine de Dynamique Unitaire, la tenue d'une réunion publique le mercredi 8 janvier 2020. Les Forces de Police Nationale avaient été instruites pour encadrer et sécuriser cette mani-

festation publique.

Or, à l'observation, les manifestations projetées le 5 février 2020 ainsi que les appels lancés à l'endroit des populations par Dynamique Unitaire, démontrent que les organisateurs s'éloignent de l'action syndicale.

En conséquence, le ministre de l'Intérieur, garant de l'ordre public et de la sécurité des personnes et des biens, ne saurait autoriser la tenue de ces manifestations. Toute entrave à cette mesure d'interdiction exposera leurs auteurs à la rigueur de la loi.

Je vous remercie.

Fait à Libreville, le 04 février 2020

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur
Lambert-Noël MATHA.

Tribune des partis politiques

Séparer le bon grain de l'ivraie !

DES remplacements numériques voire changements notoires devraient être enregistrés au Parti démocratique gabonais (PDG), et ce, dans un avenir proche. Nul besoin d'être médium ou démiurge pour l'affirmer. L'actuel contexte politico-judiciaire est plus qu'évocateur. En atteste, la récente sortie du secrétaire général du parti au pouvoir, Éric Dodo Bougenda qui, en évoquant le cas des personnalités incarcérées dans le cadre de l'opération anticorruption "Scorpion", invite à l'application pure et simple des statuts et

règlement du PDG.

"Les textes sont suffisamment clairs. Tout camarade privé de sa liberté, fût-il de façon momentanée, n'exerce plus ses responsabilités au sein du PDG, en attendant que la justice se prononce!", a-t-il lâché sans ambages. Voilà qui confirme, s'il en était encore besoin, la volonté de nettoyer les écuries d'Augias.

Ce d'autant plus que pour remplacer les camarades incriminés, l'organisation d'un congrès, fut-il extraordinaire, n'est point nécessaire. Le "Distingué-camarade"

peut allègrement utiliser son pouvoir discrétionnaire de nomination. Même si dans la réalité les nominations ne tombent jamais ex nihilo. En effet, les "conseillers" de l'ombre lui proposent comme à l'accoutumée une short liste, constituée, en principe, de personnes capables de redorer le blason du parti, créé sur les bords de la Bouenguide en 1968. Objectif : débarrasser le parti de la mauvaise herbe vu que celui-ci est intimement lié à la gestion de la chose publique.

Dans tous les cas, la situation de l'heure

doit interpeller les militants du PDG, du moins ceux qui possèdent une parcelle de pouvoir, et par-delà le landerneau politique entier. Tout militant doit obligatoirement et quotidiennement faire montre d'exemplarité et de probité vu que la politique constitue, sous nos cieux, bon gré mal gré, un tremplin permettant d'accéder à la gestion des deniers publics. L'opération "Scorpion" en cours illustre bien la nécessité d'adopter cette ligne de conduite.

Yannick Franz IGOHO